

## 1- OCCUPATIONS NON INDUSTRIELLES ET NON COMMERCIALES

### 1-1 Usagers isolés occupant le plan d'eau

CATEGOR	Longueur	Largeur	Tarifs journaliers*		Stationnement Ponctuel Heure limite 15 h	Titulaire d'une A.O.T Forfait annuel
			Basse saison du 01/10 au 31/05	Haute saison du 01/06 au 30/09		
A	inf. à 5 m	2,00	8,84	14,60	10,00	622,49
B	5,00 à 5,99	2,30	10,64	17,41	12,00	814,97
C	6,00 à 6,99	2,60	13,03	19,39	12,00	1 182,67
D	7,00 à 7,99	2,80	13,92	21,90	18,00	1 613,16
E	8,00 à 8,99	3,20	16,79	27,95	18,00	1 993,49
F	9,00 à 9,99	3,40	25,66	42,54	20,00	2 318,23
G	10,00 à 10,99	3,80	29,62	48,41	22,00	2 642,98
H	11,00 à 11,99	4,00	32,64	54,95	24,00	3 023,62
I	12,00 à 12,99	4,30	48,49	81,35	32,00	3 405,06
J	13,00 à 13,99	4,60	53,70	89,27	34,00	4 229,22
K	14,00 à 14,99	4,80	59,03	97,51	36,00	5 051,92
L	Hors catégorie (autorisation préalable du délégant)		catégorie K, majorée du tarif de la catégorie A par jour et par tranche de 1 m supplémentaire			Tarif K plus 622,49 € par tranche de 1 m de longueur supplémentaire

Nb 1 : Pour les usagers de passage stationnant au moins 120 jours consécutifs sur le port : abattement de 10 % du tarif.

Nb2 : La durée maximum de séjour en période estivale de 120 jours, peut être augmentée d'une durée similaire (120 jours) pour un séjour en période hivernale.

### TARIFS TTC POUR REMORQUAGES

Bateaux jusqu'à 7,99 m	45,30 €
Bateaux de 8,00 m à 9,99 m	90,60 €
Bateaux de 10,00 m à 11,99 m	135,90 €
Bateaux de 12,00 m à 14,99 m	181,20 €

